

Règlement concernant le déroulement du tournoi de Poomsae du 20 Mai 1999

Le comité de direction du SWISS TAEKWONDO,
Selon l'article 12 des statuts,
décide

Concours individuel et par équipe synchronisée

1. Champ d'application

Le présent règlement régit le déroulement des tournois de Poomsae organisés par SWISS TAEKWONDO ou un club membre de la fédération. Il s'applique aux concours individuel et par équipe synchronisée.

2. Points généraux

- 2.1. Seuls les membres de SWISS TAEKWONDO peuvent participer. Des exceptions peuvent être décidées par le comité technique. Les participants doivent avoir au minimum le 6^e Kup.
- 2.2. Une équipe synchronisée est constituée de trois participants.
- 2.3. Les participants d'un club forment ensemble une équipe. Ils sont représentés par un entraîneur. Ce dernier a la possibilité d'assister au tirage au sort.
- 2.4. Les participants portent un Dobok blanc et propre homologué par la WTF. Le port de bijoux, de montre ou de tout objet assimilable n'est pas permis.

3. Aire de concours

- 3.1 L'aire de concours est faite de matière synthétique lisse ou d'un parquet et mesure 12m x 12m. La position de départ est indiquée par un cercle dessiné d'un diamètre de 50 cm. Le participant doit commencer et finir son Poomsae dans ce cercle.
- 3.2. Les jurés font face au participant à une distance d'un mètre du bord de l'aire de concours.

4. Catégories

4.1 Les Catégories suivantes servent de lignes directrices. Le comité technique de SWISS TAEKWONDO peut décider de modifications.

Hommes

Catégorie Kup (de 6^e Kup à 2^e Kup)

- jusqu'à 20 ans (y compris)
- jusqu'à 30 ans (y compris)
- 31 ans et plus

Catégorie Dan (de Bo Dan (1^{er} Kup) à 6^e Dan)

- jusqu'à 20 ans (y compris)
- jusqu'à 30 ans (y compris)
- 31 ans et plus

Dames

Catégorie Kup (de 6^e Kup à 2^e Kup)

- jusqu'à 20 ans (y compris)
- jusqu'à 30 ans (y compris)
- 31 ans et plus

Catégorie Dan (de Bo Dan (1^{er} Kup) à 6^e Dan)

- jusqu'à 20 ans (y compris)
- jusqu'à 30 ans (y compris)
- 31 ans et plus

4.2. Le concours par équipe synchronisée a lieu dans les trois catégories suivantes : Dames, Hommes et Mixte (Dames et Hommes). L'âge et le grade des membres de l'équipe ne jouent pas de rôle si la condition du grade minimale (6^e Kup) est remplie par tous les membres de l'équipe.

5. Déroulement du concours

5.1. Des compétitions individuelles et par équipes synchronisées ont lieu.

5.2. L'ordre de passage est déterminé par tirage au sort. Les conditions de qualification pour le deuxième round et pour les finales seront expliquées à chaque inscription.

5.2. Concours individuel

Premier round	Second round	Finales
Poomsae imposé	-2 / +2	-2 / +2
6 ^e Kup: Taeguk (2) Y / (3) Sam Chang 5 ^e Kup: Taeguk (3) Sam / (4) Sa Chang 4 ^e Kup: Taeguk (4) Sa / (5) Oh Chang 3 ^e Kup: Taeguk (5) Oh / (6) Yuk Chang 2 ^e Kup: Taeguk (6) Yuk / (7) Jil Chang 1 ^{er} Kup: Taeguk (7) Jil / (8) Pal Chang 1 ^{er} Dan: Taeguk (8) Pal Chang / Koryo 2 ^e Dan: Koryo / Kumgang 3 ^e Dan: Kumgang / Taebaek 4 ^e Dan: Taebaek / Pyongwon 5 ^e Dan: Pyongwon / Shipchin 6 ^e Dan: Shipchin / Chitae	Un Poomsae parmi quatre (ensemble = 2 Poomsae du grade inférieur et 2 Poomsae du grade supérieur) doit être montrer. Exemple: Un porteur de 2 ^e me Dan a montré au premier round Koryo. Pour ce round il peut montrer Taeguk 7 / 8 Chang ou Kumgang / Taebaek. Si jamais il a montré pour le 1er round Kumgang, le tout se décale en conséquence.	Même choix que pour le 2 ^e round mais pas un Poomsae déjà présenté au premier ou au second round.



SWISS

TAEKWONDO

Un Poomsae déjà présenté lors d'un round précédent ne peut pas être présenté une deuxième fois.

5.4. Concours par équipe synchronisée

Les règles ci-dessus restent valables. Toutefois le participant avec le grade le plus bas détermine le rang des Poomsae.

6. Jury

6.1. Le jury de compétition est composé de sept jurés et d'un secrétaire. Un directeur du tournoi est responsable du bon déroulement du tournoi. Le comité technique peut en cas de nécessité réduire le nombre de jurés à cinq.

6.2. Le secrétaire coordonne le vote, note et additionne les appréciations et enregistre les résultats.

6.3 Les jurés sont des haut gradés et sont en possession d'une licence national d'arbitrage de Poomsae. Le comité technique peut décider des exceptions. Les jurés ne doivent exercer aucune autre fonction durant le tournoi.

6.4. Les appréciations des jurés sont définitives. Seules les erreurs formelles (ex: erreur d'addition) peuvent être corrigées avant la fin du round en cours.

6.5. Une même équipe de jurés juge l'entièreté d'une catégorie.

7. Appréciation

7.1. Chaque performance peut être notée jusqu'à un maximum de 10. Les points complets sont divisés en dixième de point (1/10). La note la plus haute et la plus basse ne sont pas prises en compte. Une moyenne arithmétique est effectuée à partir des notes restantes.

7.2. L'appréciation est rendue publique. A la fin d'une performance, les jurés doivent, au signal du secrétaire, présenter simultanément leurs notes.

7.3. Egalité

En cas d'égalité, on recalcule la moyenne mais en tenant compte des notes écartées selon l'article 7.1. Si il y a toujours égalité on reconsidère les résultats des rounds précédents, d'abord en écartant les notes extrêmes (art. 7.1) puis en les incluant si nécessaire. Si malgré cela il y a toujours égalité un round de départage est organisé.

7.4 Impression générale

L'impression générale d'une performance domine l'appréciation. Les mouvements sont bien exécutés, la représentation et le comportement font preuve d'un esprit combatif (convaincant, vivant, crédible). Chaque technique et le lien entre deux techniques doivent être clairement identifiable, ainsi que l'interprétation de la signification propre du Poomsae.

7.5. Appréciation en points



SWISS

TAEKWONDO

Pour l'appréciation, le plus important est l'impression générale: harmonie, rythme, flexibilité, dynamisme, force et la précision des mouvements, déroulement correcte du Poomsae, le comportement et la difficulté sont aussi pris en considération.

Le barème suivant permet de juger la performance:

0 - 4.0 points	Performance insuffisante Fausse présentation avec bonnes techniques. Par exemple, confondre 2 Poomsae.
4.1 - 5.0 points	Performance ratée Diagramme correct, mauvaises techniques, pas de sensation du rythme, faible concentration.
5.1 - 6.0 points	Performance suffisante Diagramme correct, quelques mauvaises techniques, sensation du rythme insuffisante, faible concentration.
6.1 - 7.0 points	Performance moyenne Diagramme correct, techniques suffisantes, bonne sensation du rythme, force, dynamisme et concentration sont suffisants.
7.1 - 8.0 points	Bonne performance Techniques correctes et fluides, force, dynamisme et concentration.
8.1 - 9.0 points	Très bonne performance Techniques très fluides et correctes. Très bonnes force, dynamisme, précision et concentration.
9.1 - 10 points	Excellente performance Techniques très fluides et saillantes. Excellente utilisation de la force et du dynamisme. La précision et la concentration sont exemplaires.

7.6. Déduction de points

Des notes, qui sont basées sur l'impression générale, on déduit les points suivant pour fautes.



SWISS

TAEKWONDO

Liste des déductions :

-0.1 point	Petite faute <ul style="list-style-type: none">– Correction rapide d'une imprécision dans un mouvement, par ailleurs, fluide– Petite indécision– Faux Kihap– Pas effectué dans la mauvaise direction– Regard dans la mauvaise direction– Concentration insuffisante– Finir en dehors du cercle de départ– Correction rapide d'un petit déséquilibre
-0.2 points	Faute moyenne <ul style="list-style-type: none">– Petite interruption– Déséquilibre net
-0.3 / -0.4 points	Grosse faute <ul style="list-style-type: none">– Interruption nette– Grave faute d'équilibre
-0.5 points	Très grosse faute <ul style="list-style-type: none">– Rupture nette– Perte complète d'équilibre– Chute– Recommencer le Poomsae <p>Si le Poomsae effectué est différent de celui annoncé, il est interrompu et on laisse le compétiteur recommencer. Un seul nouveau départ est autorisé. Ce nouveau départ peut être initié par le compétiteur lui-même. En cas de seconde interruption le compétiteur est disqualifié et sa note est 4 (performance insuffisante).</p>

La même erreur répétée durant le Poomsae n'est pénalisée qu'une seule fois, à l'exception des techniques manquantes qui sont pénalisées chaque fois.

Par exemple : supprimer deux Arae-Makki entraîne deux déductions, par contre quatre fautes de Dyt-Gubi ne seront pénalisées qu'une seule fois.

8. Interprétation

Les situations exceptionnelles qui ne sont couvertes ni par la lettre ni par l'esprit de ce règlement, seront résolues par le directeur de compétition avec l'accord des membres du jury.

9. Entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur de suite. Chaque instructeur en reçoit un exemplaire.